

Le Département mobilisé pour la relance de la saison touristique

LA RÉOUVERTURE DES SITES DÉPARTEMENTAUX

Dès le mercredi 20 mai, Zodyssée et le musée des Tumulus accueilleront à nouveau les visiteurs après avoir mis en place un protocole sanitaire strict : gel hydroalcoolique à disposition, marquage au sol pour le respect des distances physiques, aucune distribution de documents papiers, installation de plexiglas, désinfection régulière des espaces communs et des surfaces de contact (poignées de portes par exemple), sens de circulation repensé pour fluidifier la circulation des visiteurs... Ce protocole sanitaire jumelé au civisme de chacun notamment le respect des gestes barrières augure de retrouvailles réussies entre le public et les deux sites départementaux !

A Zodyssée, durant le confinement, les familles animalières se sont agrandies et les espèces végétales étoffées. Naissances chez les aurochs, mouflons de Corse, bisons d'Europe, cigognes blanches, cistudes d'Europe... tandis que les outardes canepetières ont entamé leurs parades nuptiales et que les ventres arrondis chez les biches et les rapaces annoncent des naissances imminentes.

Les rennes ont quant à eux fait leur entrée et ont rallié ce parc aux 800 animaux européens dont les ours et les flamants roses, derniers arrivés à Zodyssée. Retour à la vie nature et de plein air garanti pour les visiteurs qui pourront se perdre au gré des larges allées du parc de 34 hectares à l'ombre de la forêt de Chizé !

Au musée des Tumulus, à Bougon, balade à la carte pour le public entre le musée, un parcours au cœur du parc et le site archéologique de 2 hectares. Les visites guidées du site archéologique reprendront dès le mois de juin. Au programme également une visite virtuelle des réserves du musée, version numérique des Journées nationales de l'archéologie annulées sur le plan national en raison de la crise sanitaire.

Démonstrations et présentations de techniques primitives ou de thèmes liés à la Préhistoire et à l'archéologie rythmeront l'été durant lequel le programme d'activité s'élargira selon le contexte sanitaire.

A Zodyssée comme au musée des Tumulus, les activités, ateliers et événements qui marquent habituellement la reprise de la saison touristique reprendront progressivement selon l'évolution du contexte sanitaire. Ces adaptations ont pour objectif de respecter une distanciation sociale protégeant les publics et les agents tout en continuant à offrir la meilleure offre possible en cette période particulière.

Notre département, naturellement vert, est avant tout un Département volontairement responsable !



L'AIDE À LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

LE SOUTIEN FINANCIER AUX PARTENAIRES DU CHÉQUIER ESCAPADES

En 2019, le Département a lancé le chéquier Escapades, qui rassemble près de 50 offres promotionnelles proposées par les sites touristiques et les activités de loisirs en Deux-Sèvres. Plus de 10 000 coupons ont ainsi été utilisés par les Deux-Sévriens l'an passé ; un coup de pouce important à l'ensemble de la filière.

Pour la saison 2020, l'opération est reconduite selon des modalités similaires avec 45 réductions dans tout le département. Le chéquier sera distribué début juin dans tous les foyers du département, assorti d'une invitation à "consommer" sans modération le tourisme local.

Dans le contexte actuel, l'Assemblée départementale a voté une mesure exceptionnelle, destinée à alléger l'impact financier de cette opération pour ces structures.

Pour la saison 2020, le Département compensera intégralement les réductions consenties aux visiteurs, telles qu'elles sont prévues dans le chéquier. Un budget de 300 000 € sera consacré pour cette opération.



LA RÉDUCTION DES CHARGES FINANCIÈRES POUR LES BÂTELIERS DU MARAIS POITEVIN



Les bÂteliers du Marais Poitevin doivent s'acquitter d'une taxe pour être autorisés à amarrer leurs barques et autre embarcations sur les canaux (redevance d'occupation du domaine public). **Dans le contexte de crise qui frappe durement ces acteurs, les trois PrÃ©sidents de DÃ©partements ont pris la dÃ©cision de financer intÃ©gralement le montant des sommes dÃ»es pour l'annÃ©e 2020.**

Avec l'accord de l'Institution InterdÃ©partementale du Bassin de la SÃ¨vre Niortaise, cette mesure exceptionnelle permettra de diminuer les charges financiÃ¨res des professionnels, confrontÃ©s Ã l'arrÃªt total de leur activitÃ© depuis le 13 mars. 13 000 € seront dÃ©diÃ©s Ã cette initiative.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Depuis le dÃ©but de la crise sanitaire, la mission tourisme accompagne tous les professionnels du secteur. Individuellement, les techniciens du DÃ©partement ont ainsi pris contact avec les acteurs pour rÃ©pondre aux interrogations techniques liÃ©es Ã l'arrÃªt de l'activitÃ© et orienter vers des solutions adaptÃ©es (fonds d'aide, protocoles de rÃ©ouverture, rÃ©glementations...). Une confÃ©rence permanente du tourisme a permis d'initier des pistes d'actions pour envisager des rÃ©ponses rapides permettant d'envisager une sortie de crise aussi positive que possible.

Un espace en ligne 100 % dÃ©diÃ© Ã ces problÃ©matiques COVID-19 a Ã©tÃ© mis en ligne sur le site www.tourisme-deux-sevres.com pour apporter un premier niveau de rÃ©ponse Ã l'ensemble des professionnels.

UNE DIFFUSION DE DOCUMENTATION COMPLÉTÉE PAR DES MASQUES ET DU GEL HYDROALCOOLIQUE



A partir du 18 mai, l'ensemble des acteurs touristiques deux-sévriens seront livrés des outils de promotion : un album Escapades revisité sous la forme d'inspirations de séjours, une carte touristique départementale et une carte dédiée à la randonnée (voire ci-après).

En complément, le Département a pris l'initiative de proposer aux opérateurs un " kit COVID-19 " destiné à assurer en premier lieu la sécurité des personnels, et par voie de conséquence, des visiteurs.

Une première distribution de 4 000 masques chirurgicaux et de 80 flacons de gel hydroalcoolique sera effectuée dans les prochains jours.

UN DÉPARTEMENT " NATURELLEMENT VERT " : UNE CARTE À L'APPUI !

Les Deux-Sèvres bénéficient de nombreux arguments pour attirer les touristes désireux de séjours au cœur de milieux naturels préservés. Le Marais Poitevin, locomotive en la matière, est complété par de nombreux parcs, jardins et espaces naturels remarquables dans l'ensemble du département.

Pour la saison 2020, le Département a souhaité renforcer la communication autour de cette offre particulièrement riche, en lançant notamment une nouvelle carte touristique dédiée aux randonnées et sorties nature en Deux-Sèvres. Les amateurs de balades à pied, en vélo ou à cheval trouveront sans aucun doute de nombreux arguments pour des escapades vertes en Deux-Sèvres.

Cette initiative préparée bien avant la crise sanitaire prend tout son sens aujourd'hui, alors que les touristes et Deux-Sévriens auront un appétit particulier cet été pour les grands espaces de nature où s'évader en toute sécurité, loin des foules d'estivants.

La carte des randonnées ainsi que la carte touristique et l'album Escapades seront distribués dans tous les lieux touristiques du département et par voie postale sur demande en ligne (www.tourisme-deux-sevres.com).



UNE STRATÉGIE ADAPTÉE AU CONTEXTE

La fin du confinement devrait s'accompagner d'un fort désir de sorties sécurisées et " sans contact ", avec une aspiration générale aux destinations " grand air ". Cette saison sera certainement marquée par des vacances à proximité du domicile.



C'est dans cet esprit que le Département a décidé d'adapter sa stratégie de communication, avec des opérations à l'attention des Deux-Sévriens en premier lieu, ainsi qu'envers les habitants des départements limitrophes. Ainsi, des campagnes d'affichage seront complétées par des relais sur Internet et les réseaux sociaux. Pour permettre aux sites touristiques, hébergeurs ou restaurateurs de faire connaître leurs dates et conditions de réouverture, un espace spécifique a été créé sur www.tourisme-deux-sevres.com.

Puisque cette crise a vu naître un fort élan de solidarité locale dans tous les domaines, la collectivité invitera particulièrement les Deux-Sévriens à poursuivre cette formidable dynamique. **Cet été visitons et sortons en Deux-Sèvres pour soutenir ceux qui font de notre département une destination si remarquable !**

LE LANCEMENT D'UN PROJET D'ENVERGURE RÉGIONALE À COULON

Depuis 2018, la stratégie touristique du Département a été renforcée. De nombreuses actions ont été initiées et des outils de communication ont été créés pour développer l'attractivité de la destination Deux-Sèvres. L'objectif : initier de nouvelles retombées pour les acteurs du secteur.

Cette ambition s'accompagne d'un accompagnement technique nouveau pour le développement de projets touristiques structurants. A ce titre, la mission tourisme travaille avec les porteurs de projets privés et publics pour donner naissances à de nouvelles offres sur le territoire. La mise en relation avec des investisseurs fait partie des actions clés.



Aujourd'hui, le Département va plus loin en portant lui même un projet touristique majeur à Coulon, capitale du Marais Poitevin et fer de lance du tourisme deux-sévrien. **En concertation avec les acteurs locaux, dont la commune, la collectivité départementale portera le développement d'un nouveau site touristique emblématique à l'emplacement actuel de la Maison du Marais Poitevin (Place de la Coutume).**

Par délibération du 18 mai 2020, le Conseil départemental a entériné l'acquisition des bâtiments actuels et ceux du centre social et culturel pour un montant de 700 000 € à la commune de Coulon.

Complémentaire des nombreuses activités du Marais Poitevin, ce lieu proposera une découverte inédite de l'univers maraîchin, appuyée par des outils interactifs, des espaces ludiques et de nombreuses animations temporaires.

Dès 2018, une mission de préfiguration de l'offre a été confiée à un cabinet spécialisé. Elle sera complétée prochainement d'une étude de programmation des aménagements à réaliser. Ces deux études préalables permettront de définir tous les aspects du projet et d'engager la phase de réalisation.